



## Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

**7315<sup>e</sup>** séance

Mardi 18 novembre 2014, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

|                    |   |                       |
|--------------------|---|-----------------------|
| <i>Président :</i> | M. Quinlan . . . . .  | (Australie)           |
| <i>Membres :</i>   | Argentine . . . . .   | M. De Antueno         |
|                    | Chili . . . . .   | M. Barros Melet       |
|                    | Chine . . . . .   | M. Zhao Yong          |
|                    | États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M. Pressman           |
|                    | Fédération de Russie . . . . .                                | M. Ilichev            |
|                    | France . . . . .  | M. Bertoux            |
|                    | Jordanie . . . . .  | M <sup>me</sup> Kawar |
|                    | Lituanie . . . . .  | M. Baublys            |
|                    | Luxembourg . . . . .  | M <sup>me</sup> Lucas |
|                    | Nigéria . . . . .   | M. Laro               |
|                    | République de Corée . . . . .                                 | M. Park Yong Min      |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | M. Tatham             |
|                    | Rwanda . . . . .  | M. Manzi              |
|                    | Tchad . . . . .   | M. Gombo              |

### Ordre du jour

#### La situation en Guinée-Bissau

Lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/805)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Guinée-Bissau

#### **Lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/805)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Guinée-Bissau à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Domingos Simões Pereira, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, et je prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

*M. Domingos Simões Pereira, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté à la table du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Ghana et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> Hanna Serwaah Tetteh, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana, et à S. E. M. José Luis Guterres, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Miguel Trovoada, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Brésil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/805, qui contient une lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Trovoada.

**M. Trovoada** : J'ai l'honneur et le privilège de m'adresser à vous en qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Mon intervention fait suite à la lettre que le Secrétaire général a adressée au Président du Conseil de sécurité le 11 novembre 2014 (S/2014/805) dans laquelle il fait le point de la situation politique et en matière de sécurité dans ce pays depuis son dernier rapport daté du mois d'août.

La Guinée-Bissau a finalisé son retour à l'ordre constitutionnel. Ses principales institutions sont redevenues légitimes et représentatives. Par ailleurs, un gouvernement inclusif, qui prend en compte toutes les sensibilités politiques du pays représentées au Parlement, a été formé. Avec le soutien de la communauté internationale, des organisations régionales et sous-régionales et aussi de ses partenaires, le pays s'efforce de continuer la transition et de passer d'une situation de fragilité à un état de paix et de stabilité. Dans ce cadre, je me dois de souligner le rôle important de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et particulièrement la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, de même que celui de la Communauté des pays de langue portugaise.

Aujourd'hui, la Guinée-Bissau a atteint une étape critique de son évolution. Le pays ne peut se permettre le luxe du *statu quo*, au risque de perdre tous ses gains démocratiques et de retourner en arrière.

Il existe un point autour duquel les opinions de toutes les parties prenantes, y compris les autorités, la classe politique et la population bissau-guinéenne en général, semblent converger. Il s'agit du besoin de réformes, en particulier dans le domaine de la défense et de la sécurité, de la justice et de l'administration publique. Compte tenu de leur sensibilité et de leur portée, ces réformes nécessitent un engagement national et des actions concertées en vue d'obtenir un consensus. S'agissant du cas particulier de la défense et de la sécurité, le changement à la tête de l'état-major des Forces armées n'a été qu'un premier pas. La réforme doit se faire de manière globale, inclusive, pragmatique et intégrée, en vue de parvenir à une solution techniquement faisable, économiquement supportable et politiquement acceptable pour toutes les parties prenantes.

La Guinée-Bissau est un pays dans lequel les inégalités demeurent entre les différentes couches de la

société, dans lequel un petit nombre de gens ont beaucoup et la grande majorité de la population n'en a pas assez. Les infrastructures nécessaires au développement de l'agriculture et à l'exploitation des ressources naturelles sont quasi-inexistantes. Il en est de même pour les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'électricité, des transports, des communications, pour ne citer que ceux-là.

Face à ces nombreux défis, les autorités ne ménagent pas leurs efforts en vue de répondre aux besoins de la population. Elles s'attellent à trouver les moyens d'assurer le paiement régulier des salaires et arriérés, de mettre en place des mesures de prévention contre l'Ebola et d'améliorer la fourniture des services de base.

Comme les membres du Conseil le savent, le Gouvernement a élaboré et présenté en septembre un programme qui définit ses priorités à court, moyen et long terme. Dans ce cadre, les autorités ont identifié la stabilité, la consolidation de l'état de droit et le renforcement des institutions publiques, la bonne gouvernance, la justice et le développement comme priorités absolues.

Le processus de transformation et de démocratisation en cours en Guinée-Bissau est en bonne voie, mais le chemin à parcourir est encore long, et les moyens dont le pays dispose sont extrêmement limités et parfois aléatoires. Ce n'est donc pas le moment de se désengager, bien au contraire. Il faut que la communauté internationale reste solidairement mobilisée aux côtés du peuple bissau-guinéen, pour l'appuyer dans ses efforts pour construire la paix, la stabilité, la justice pour tous et un avenir meilleur pour tous ses enfants.

Il est important de veiller à ce que les progrès réalisés jusqu'à présent se consolident et ne soient pas érodés par la corruption, l'utilisation du pays comme point de transit pour le trafic de drogue ou comme base du crime organisé, ou encore par le non-respect de l'état de droit et des droits de l'homme. Le système judiciaire doit être suffisamment fort pour qu'il n'y ait pas de rupture sérieuse de la loi et de l'ordre public. En d'autres termes, l'impunité ne pourra être éradiquée tant que ceux qui interprètent et appliquent la loi ne disposent pas de la liberté d'agir sans contraintes ni des instruments nécessaires pour faire respecter les décisions judiciaires.

Le Gouvernement a organisé, les 17 et 18 octobre, une retraite pour préparer la table ronde de donateurs

prévue pour début 2015. Ses conclusions sont très encourageantes. En effet, la retraite a permis de définir une vision dans le sens de la relance économique, basée sur l'industrie agro-alimentaire et l'investissement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'exploitation des richesses de la biodiversité.

Dans le dernier rapport sur le développement humain, la Guinée-Bissau a été classée à la 177<sup>e</sup> place, sur 187 pays répertoriés. Nous espérons – et nous pensons que c'est possible – que dans un an le pays pourra obtenir de meilleurs résultats dans l'indice de développement humain. La volonté dans ce sens est évidente, et les moyens sont en train d'être mobilisés.

Suite à la demande du Conseil de sécurité contenue dans sa résolution 2157 (2014), le Secrétaire général a déployé une mission d'évaluation stratégique en Guinée-Bissau, du 3 au 14 novembre. L'objectif de la mission était de revoir le mandat du BINUGBIS, et de faire des recommandations en vue d'aligner ses activités sur les priorités nationales identifiées par le Gouvernement. La mission vient de terminer son travail et est en train de parachever son rapport. Ses conclusions seront incluses dans le prochain rapport du Secrétaire général sur le BINUGBIS, qui sera publié en janvier 2015.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Trovoada de son exposé.

Je donne maintenant la parole M. Patriota.

**M. Patriota** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Miguel Trovoada, de son exposé et de son leadership avisé, et à saluer la présence parmi nous du Premier Ministre Domingos Simões Pereira.

Je voudrais dire à quel point je suis satisfait par le nombre de participants à la réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau qui s'est tenue ce matin sous la coprésidence des Ministres ghanéen et timorais des affaires étrangères, en leur qualité respective de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de Président en exercice de la Communauté des pays de langue portugaise.

Il semble que de l'avis général les nouvelles autorités bissau-guinéennes vont dans la bonne direction et que les partenaires internationaux sont prêts à coopérer de nouveau pleinement avec le pays. Comme je l'ai évoqué ce matin, de même que la semaine dernière devant les experts du Conseil de sécurité, j'ai récemment effectué une courte visite dans le pays, qui m'a permis de constater que la situation politique était bien différente de celle que j'avais observée lors de ma dernière visite en janvier, et de voir par moi-même l'attachement sincère des autorités nationales à parvenir à la stabilité, à la prospérité, au développement et au progrès institutionnel dont les Bissau-Guinéens ont tant besoin.

Le processus de modernisation du secteur de la défense et de la sécurité, qui est un élément essentiel pour garantir la stabilité à long terme dans le pays, est déjà en cours. Comme je l'ai mentionné dans mon rapport sur ma récente visite, qui a été distribué aux membres du Conseil de sécurité, des mesures vigoureuses ont été prises ces derniers mois, en particulier concernant la mise à jour de la liste des départs à la retraite des membres des forces armées, le recensement des militaires qui partiront à la retraite d'ici à janvier 2015, le versement des soldes du personnel militaire par voie bancaire et, surtout, le remplacement pacifique et fort bien mené du chef d'état-major des armées.

Il faut cependant reconnaître que ces progrès sont viables essentiellement grâce aux efforts sur place de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau. À la réunion du Groupe de contact international ce matin, les participants ont convenu à l'unanimité que la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau avait joué un rôle capital dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité, et donc que la viabilité du processus dépendait dans une large mesure du maintien de la présence de cette force en Guinée-Bissau. À cet égard, je voudrais attirer l'attention du Conseil sur les paragraphes 17 à 19 du communiqué final adopté aujourd'hui, qui se lisent comme suit :

« Le Groupe a fermement appuyé la position des nouvelles autorités de la Guinée-Bissau quant à la nécessité de maintenir la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau sur place. Cette présence contribuera de manière décisive à accompagner la mise en œuvre des réformes identifiées et à renforcer la confiance au sein des partenaires internationaux. Le Groupe a insisté sur la nécessité que cette force bénéficie

d'une invitation officielle de la part de la Guinée-Bissau fixant un mandat et un calendrier clairs pour ses activités. Il a également invité le Conseil de sécurité à examiner la mission de la force et à la coordonner avec le mandat du BINUGBIS. Le Groupe a salué, en s'en félicitant, la contribution décisive de la CEDEAO, qui, par le truchement de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, a permis de garantir la sécurité en Guinée-Bissau ».

Pour ce qui est de la situation socioéconomique, j'ai également été impressionné durant ma récente visite de par le regain d'optimisme qui prévaut chez les Bissau-Guinéens. L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité et le versement des salaires sont des dividendes notables du rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Cependant, comme l'a souligné le Premier Ministre à la réunion de ce matin, les problèmes de sécurité alimentaire, aggravés par le fait que cette année les pluies ont été peu abondantes et irrégulières, sont un rappel brutal que de multiples défis subsistent. En outre, il convient de noter que tout progrès sur le plan socioéconomique pourrait également être remis en cause, voire annihilé, par les conséquences potentiellement dévastatrices d'une épidémie d'Ebola. Bien qu'un appui international ait été fourni, le système de santé de la Guinée-Bissau demeure extrêmement fragile. Je voudrais une fois de plus saisir cette occasion pour encourager le Gouvernement et les partenaires de l'ONU à coopérer avec la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola et à poursuivre leurs efforts en vue de renforcer les capacités de réaction rapide et le niveau de préparation de la Guinée-Bissau.

Je me félicite de voir que le communiqué final adopté ce matin par le Groupe de contact a également mentionné ce point crucial en indiquant au paragraphe 14,

« que le Groupe a considéré la maladie à virus Ebola, qui a touché de plein fouet certains pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, comme une menace potentielle à la structure socioéconomique de la Guinée-Bissau, et a exprimé sa ferme volonté de mettre en place un plan de préparation opérationnelle pour prévenir un déclenchement de l'épidémie dans le pays ».

Je conviens avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Trovoada, que la meilleure façon de décrire la situation sur le terrain à l'issue des 100 premiers jours au pouvoir du nouveau

Gouvernement est de parler d'une stabilité fragile pouvant permettre un optimisme prudent. Même si nous saluons les avancées enregistrées jusqu'ici, il importe de noter que les progrès ne seront durables que si on accorde toute l'attention voulue au contexte politique.

Suite à une requête du Premier Ministre à la réunion du Groupe de contact, la Commission de consolidation de la paix est disposée à épauler le Gouvernement dans ses efforts pour promouvoir un dialogue interinstitutionnel, afin de faire en sorte que les acteurs politiques clefs du pays partagent tous le même attachement à la prospérité à long terme de la Guinée-Bissau. La communauté internationale, tout en se gardant de se mêler ou de préjuger d'un dialogue national qui doit être décidé et mené par les Bissau-Guinéens eux-mêmes, doit toutefois rester attentive à toute source d'instabilité potentielle.

Par ailleurs, la poursuite des progrès dépend aussi grandement de la capacité du Gouvernement de maintenir la dynamique de réforme et de mobiliser un appui suffisant, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, pour mettre en œuvre les priorités fixées, tout en réussissant à empêcher les saboteurs de menacer de réduire à néant les résultats obtenus jusqu'à présent. L'appui politique et financier de toutes les parties prenantes sera crucial pour que les nouvelles autorités survivent à cette phase critique.

À cet égard, il nous plaît d'indiquer que les préparatifs de la prochaine table ronde, qui se tiendra à Bruxelles en février 2015, sont en cours. À l'appui de la table ronde, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix va s'employer à faciliter la coordination internationale dans le but de mobiliser des ressources suffisantes pour que le Gouvernement puisse mettre en œuvre ses priorités et maintenir l'élan positif.

Enfin, je tiens à souligner qu'il est de la plus haute importance que la communauté internationale parle d'une seule voix et œuvre de manière cohérente, comme l'a demandé avec éloquence le Premier Ministre en personne. En tant que lieu réunissant les gouvernements des pays voisins, des membres du Conseil de sécurité et nombre de pays donateurs, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix est bien placée pour faire en sorte que les partenaires internationaux accompagnent de manière durable, approfondie et coordonnée les progrès du pays. En fait, la Guinée-Bissau est un exemple qui illustre à quel point la relation entre le Conseil de sécurité et la Commission

de consolidation de la paix peut être constructive et complémentaire. Je suis certain qu'en travaillant tous ensemble, nous serons en mesure de faire de la Guinée-Bissau un succès pour la région et pour l'ONU.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Patriota de son exposé.

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole au Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

**M. Pereira** (Guinée-Bissau) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'honneur que vous me faites, en ma qualité d'invité, de siéger et de prendre la parole dans cet important organe de l'ONU.

La Guinée-Bissau est un pays qui, sur la scène internationale, sort d'un climat de relation avec la communauté internationale marqué par l'imposition de multiples conditions et sanctions. Notre présence aujourd'hui et notre participation aux travaux de cet organe important pour la préservation et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, à l'instar du symbolisme qu'elles représentent, sont d'une importance capitale pour mon pays et pour tout le peuple bissau-guinéen.

La Guinée-Bissau revient à ce forum du dialogue et de concertation politique en étant en plein renouvellement, avec de nouvelles autorités politiques, un nouveau compromis, et l'espoir dans la construction d'un État et d'une société de plus en plus mobilisés pour la poursuite des grandes aspirations nationales. Ce retour signale également l'accomplissement d'une étape de plus dans la restauration des cadres du dialogue et de la coopération avec l'extérieur et l'affirmation progressive de la Guinée-Bissau en tant que partenaire stable et crédible dans le système de la sécurité régionale et mondiale.

Finalement, ma présence au Conseil est également une occasion singulière pour, au nom de S. E. M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, de tous les acteurs politiques nationaux et de la société en général, remercier le Conseil de sécurité et tout le système des Nations Unies pour les efforts déployés et le soutien apporté depuis plus d'une décennie au processus de stabilisation de notre pays.

Malgré la persistante instabilité politique, l'ONU a toujours maintenu la Guinée-Bissau dans son programme de travail tout en recherchant des voies et moyens de promouvoir le dialogue politique et le renforcement institutionnel de l'état de droit. Je

voudrais porter à la considération du Conseil les aspects qui, selon le Gouvernement, doivent caractériser le nouveau cadre du dialogue et de la coopération avec les partenaires internationaux, et de manière particulière avec l'ONU.

La Guinée-Bissau vit un nouveau cycle, plein d'espoirs et d'attentes qui alimentent les rêves des Bissau-Guinéens de construction d'un État à la hauteur des exigences internes et externes de la bonne gouvernance et du développement.

L'entente entre les principales formations politiques nationales, surtout entre le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde et le Parti du renouveau social, deux partis majoritaires au Parlement, constitue un pilier de la gouvernance inclusive et une condition pour procéder à des réformes et ajustements des institutions fondamentales de l'État ainsi que des aspects juridique et constitutionnel, essentiels à la consolidation de la stabilité et au renforcement des aspects liés au développement.

La légitimation de la gouvernance, la stabilité sociale et la reconstruction économique sont des aspects incontournables de la consolidation de la stabilité politique et gouvernementale dans notre pays. Pour arriver à ces résultats, la Guinée-Bissau a besoin, dans l'immédiat, d'une aide externe robuste, qui permettra d'altérer les marques d'un État fragile, avec des ressources limitées et une instabilité sociale persistante, avec des cicatrices qui se font encore voir dans les secteurs sociaux de base comme l'éducation et la santé, entre autres.

Malgré les avancées significatives, pour certaines même courageuses, que le pays a enregistrées dans le cadre de la réforme, le Gouvernement admet avec réalisme qu'il existe encore des risques importants et une fragilité qui doivent appeler l'attention et les réponses adéquates.

Nous saluons l'importante mission de maintien de la sécurité des institutions ainsi que des personnalités politiques que remplit de manière exemplaire la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau. Nous exprimons à cet égard la volonté sans équivoque des autorités Bissau-Guinéennes de la voir poursuivre son mandat, en appelant le Conseil de sécurité et tous les partenaires internationaux à lui apporter le soutien financier correspondant.

Laphase dans laquelle les processus de stabilisation et reconstruction de l'état de droit et de l'économie se

trouvent exige que l'ONU reste saisie de la situation en Guinée-Bissau et requiert un accompagnement continu, un soutien politique et l'assistance des Nations Unies. Pour cela, nous défendons, dans l'immédiat, le maintien du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et de l'appui de l'ONU, sur la base d'une collaboration stratégique entre le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix. Cette préoccupation a été par ailleurs exprimée à la mission d'évaluation des Nations Unies, lors de sa récente visite dans notre pays.

De même, la Guinée-Bissau a besoin de l'appui des Nations Unies pour l'organisation de la conférence des donateurs, prévue en février 2015 à Bruxelles. La tenue avec succès de la table ronde des partenaires de développement serait un acquis structurel à l'action et la dynamique gouvernementale à moyen terme.

La nouvelle Guinée-Bissau, celle en construction, entend établir avec les Nations Unies un partenariat stratégique renouvelé tourné vers le succès en tant que plateforme de sa durabilité. Ce nouveau cadre pourra compter sur l'engagement des autorités politiques, des compromis politiques établis ainsi que sur l'engagement de toute la société civile. Je salue également la réactivation du Groupe de contact international sur la Guinée-Bissau, créé sous l'égide de l'ONU en 2006, et qui tient sa première réunion après deux ans d'interruption. Pour notre pays, cet espace constitue un cadre d'interaction qui revêt une importance primordiale pour dynamiser le dialogue avec les partenaires internationaux et appuyer le Gouvernement dans ses efforts de mobilisation de l'assistance internationale. Pour cela, je voudrais exprimer notre profond remerciement pour la présence des représentants des États membres du Conseil de sécurité dans ce forum.

Pour terminer, je réitère nos remerciements à l'ONU, à ses organes et à ses agences, pour l'attention et l'assistance qu'ils ne cessent de fournir à la Guinée-Bissau.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre timorais des affaires étrangères.

**M. Guterres** (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur de participer à la séance du Conseil de sécurité de cet après-midi et de vous voir, Monsieur le Président, présider la présente séance. L'Australie est un pays voisin et ami qui, pendant de nombreuses années, a appuyé les efforts de paix et

de stabilité au Timor-Leste. L'Australie a grandement contribué au processus de développement au Timor-Leste. Je remercie la délégation australienne ainsi que les membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité représentés ici aujourd'hui de nous offrir cette possibilité.

C'est pour nous un grand honneur que de prendre la parole au Conseil au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), dont les membres sont l'Angola, le Brésil, Cabo Verde, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe et le Timor-Leste.

Je voudrais, pour commencer, féliciter les Bissau-Guinéens d'avoir organisé des élections pacifiques, libres et régulières cette année et pour l'installation des nouvelles autorités élues, ce qui a permis le retour officiel à l'ordre constitutionnel dans le pays. À cet égard, je tiens également à saluer le rôle d'appui décisif joué par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau (ECOMIB) et d'autres partenaires.

Durant ses 100 premiers jours au pouvoir, le Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Domingos Simões Pereira a accompli des progrès considérables pour améliorer la prestation des services de base offerts aux Bissau-Guinéens, payer les arriérés de salaires et faire démarrer la rentrée scolaire, et l'Assemblée nationale a approuvé à l'unanimité le programme et le budget qu'il a présentés.

La vie politique n'est plus la même en Guinée-Bissau. C'est un jour nouveau, un nouveau voyage formidable pour les Bissau-Guinéens. Les politiques menées par le Premier Ministre Domingos Simões Pereira et son équipe montrent de quelle manière ce pays a changé, et je félicite le Premier Ministre et tous ses collègues pour ces mesures. Je suis convaincu que si cette voie est suivie, des progrès seront accomplis non seulement en matière de paix et de sécurité, mais aussi en matière de développement, dans l'intérêt du peuple bissau-guinéen, et, en définitive, de l'ensemble de la région d'Afrique de l'Ouest – et même de pays aussi petits que le mien, très éloigné et situé en Asie.

Les mesures de réforme prises récemment par les autorités dans le secteur de la sécurité – notamment le remplacement du général António Indjai, l'ancien Chef d'état-major des armées, le virement de tous les

salaires sur des comptes bancaires, la révision des listes de départ à la retraite au sein des forces armées et la désignation des 100 agents appelés à prendre leur retraite d'ici à janvier 2015 – sont à saluer. Ces résultats illustrent la ferme détermination et la sûreté de main des autorités nouvellement élues. Nous nous félicitons que le Gouvernement poursuive les réformes en vue de renforcer la stabilité politique et socioéconomique, et de consolider l'état de droit ainsi que la protection et la défense des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tous les Bissau-Guinéens. À cet égard, nous insistons sur l'importance vitale de l'appui apporté par la communauté internationale non seulement du point de vue technique et financier mais également pour assurer la stabilité nécessaire afin de permettre aux autorités nationales de mettre en œuvre ces réformes.

Malgré tous ses bons résultats, la Guinée-Bissau, reste un État sortant d'un conflit, doté d'institutions fragiles et de ressources financières insuffisantes. Dans son allocution devant l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session (voir A/69/PV.17), son premier ministre a appelé la communauté internationale à l'aide, sollicitant la réactivation du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, qui constitue une enceinte privilégiée où débattre des différentes questions et demander un appui afin de mobiliser l'aide internationale. Ce matin même, nous avons tenu la dixième séance de travail du Groupe de contact. Un communiqué conjoint a été publié, que j'engage les membres du Conseil à lire, car il contient certaines recommandations qui leur seront certainement d'utilité, tout comme à leur propre pays.

Ce matin, le Premier Ministre nous a décrit la situation actuelle en Guinée-Bissau, ainsi que l'ambition que nourrit son gouvernement pour le peuple de Guinée-Bissau. La CPLP et ses États membres continuent de prendre une part très active à la coordination des efforts avec l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne, la Commission de consolidation de la paix et sa formation Guinée-Bissau, ainsi que le Groupe de contact international, afin d'appuyer les priorités recensées par le Gouvernement bissau-guinéen. Le 29 octobre, la CPLP a tenu une réunion extraordinaire de son Conseil des ministres en Guinée-Bissau, au cours de laquelle nous avons exprimé notre profonde satisfaction à l'égard du rôle positif joué par la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, tout en encourageant les autorités nationales à coordonner leur

action avec la CEDEAO et tous les États africains afin de reconfigurer l'ECOMIB pour qu'elle appuie la mise en œuvre de réformes bien nécessaires. Nous appelons également le Conseil de sécurité à accorder tout son appui à l'ECOMIB, qui a joué un rôle extraordinaire et très positif dans l'instauration de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau.

De la même manière, nous rendons hommage au rôle très positif joué par S. E. le Président Trovoada, le Représentant spécial du Secrétaire général. Nous nous félicitons d'ailleurs du récent rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau (S/2014/805) et des recommandations qu'il contient, et nous faisons nôtre, tout particulièrement, le projet de proroger techniquement le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Nous attendons avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général dans lequel figureront les conclusions et recommandations de la Mission d'évaluation stratégique pluridisciplinaire envoyée dans le pays, ainsi que les résultats de l'examen approfondi du mandat du BINUGBIS annoncés pour le début de l'année 2015.

Nous sommes profondément convaincus qu'il est de notre devoir, que nos pays soient grands ou petits, riches ou pauvres, d'apporter notre appui à un peuple qui, aujourd'hui, en a grand besoin. Durant des années, le Timor-Leste a eu la chance de bénéficier de l'appui des membres du Conseil, ici dans cette salle, ainsi que de tous les Membres de l'ONU. Nous en sommes profondément reconnaissant à chacun et les saluons à cet égard. Aujourd'hui, c'est le petit pays de Guinée-Bissau, pays encore pauvre, qui a besoin de cet appui. Nous ressentons le besoin et le devoir de partager ce que nous avons avec nos frères et sœurs de Guinée-Bissau.

Aujourd'hui, tous les membres de la CPLP ont à cœur d'apporter leur contribution en Guinée-Bissau dans les années à venir, comme ils l'ont fait par le passé. En tant que Président de la CPLP, j'entends assurer le Premier Ministre et le peuple de Guinée-Bissau de notre plein appui pendant la conférence des donateurs qui se tiendra début 2015. De plus, nous continuerons à encourager la pleine participation de tous les partenaires internationaux, et particulièrement du Groupe de contact international.

Je voudrais également appeler l'attention des membres du Conseil sur le risque que représente l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, qui fait elle aussi peser une lourde menace sur la Guinée-Bissau.

Bien qu'aucun cas n'ait encore été déclaré, si le virus atteignait le pays alors qu'aucune mesure préventive n'a été prise, il est sûr que, un jour, toute l'oeuvre accomplie dans le pays dans le sens de la paix ou du développement serait réduite à néant. À cet égard, nous saluons également les efforts déployés par le Gouvernement bissau-guinéen pour prévenir la propagation de cette maladie mortelle et nous prions les membres du Conseil et les partenaires internationaux d'accorder leur appui, financier et autre, au peuple et au Gouvernement bissau-guinéens afin d'empêcher toute propagation de cette épidémie d'Ebola dont nous savons tous à quel point elle touche l'Afrique de l'Ouest.

Je remercie les membres du Conseil de leur attention. Tous les pays de la Communauté des pays de langue portugaise sont déterminés à appuyer la Guinée-Bissau et son peuple.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République du Ghana.

**M<sup>me</sup> Tetteh** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir accordé l'honneur et l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Je tiens également à vous féliciter de votre direction des travaux du Conseil de sécurité depuis que l'Australie en assume la présidence, et à vous assurer que la CEDEAO apprécie grandement le travail de cet organe.

Je voudrais par ailleurs remercier le Conseil de sécurité des efforts qu'il déploie en faveur de la paix, de la sécurité, du progrès et du développement en Afrique de l'Ouest, particulièrement en Guinée-Bissau, ainsi que de sa détermination de combattre et d'éliminer de notre région la maladie à virus Ebola, épidémie considérée comme une menace à la paix et la sécurité internationales. Je note également avec beaucoup d'intérêt que pendant la présidence de l'Australie du Conseil, celui-ci examinera, entre autres questions, la situation au Libéria, au Mali et en Guinée-Bissau, ainsi que la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous espérons que le Conseil accordera une attention bienveillante à ces questions qui intéressent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Ce matin, pendant la dixième réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau qui

s'est tenue juste en face de la salle du Conseil, nous avons examiné les moyens efficaces de coordonner et d'harmoniser les interventions internationales afin d'obtenir les meilleurs résultats dans le cadre de nos efforts collectifs pour contribuer à la consolidation de la stabilité politique et du relèvement économique en Guinée-Bissau. Dans nos délibérations, nous n'avons pas oublié que les ressources disponibles sont insuffisantes et qu'il y a d'autres besoins urgents dans le monde. Toutefois, nous avons été encouragés par la nécessité de maintenir le niveau d'appui et d'assistance fourni jusqu'à présent et d'accroître notre appui et nos contributions à la Guinée-Bissau pour l'aider à faire des progrès supplémentaires, car nous sommes convaincus qu'avec un appui international et de la bonne volonté, et en œuvrant de concert, nous pourrions redonner au peuple bissau-guinéen de l'espoir en l'avenir.

Par conséquent, je voudrais m'associer aux sentiments exprimés avec tant d'éloquence par S. E. le Premier Ministre de la Guinée-Bissau, mon collègue le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste et l'Ambassadeur Patriota concernant l'appui du Conseil de sécurité à la Guinée-Bissau. Je tiens à souligner la nécessité pour le Conseil de reconnaître à leur juste valeur les travaux de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau et de les appuyer, et de maintenir en place le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau afin de consolider les progrès accomplis à ce jour dans le pays. Il est également essentiel de mettre davantage l'accent sur la nécessité d'appuyer les réformes du secteur de la sécurité et de la défense entreprises par le Gouvernement bissau-guinéen.

La prochaine Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO se tiendra en décembre. Ce sera l'occasion de proroger le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau en vue d'appuyer les travaux du nouveau Gouvernement bissau-guinéen, bien évidemment à sa demande, et d'appuyer ses plans et initiatives. Toutefois, je voudrais rappeler que cette année a été une année difficile pour la région de l'Afrique de l'Ouest, en particulier à cause de l'épidémie d'Ebola et de ses incidences économiques sur la région. Dans ces circonstances, tout appui accordé aux activités de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau par le Conseil et par nos partenaires pour le développement serait le bienvenu.

La CEDEAO se félicite de la relance des travaux du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau

et continuera à faire de son mieux pour contribuer à une paix, une sécurité et un développement durables dans cet État membre de la CEDEAO. Vu la situation socioéconomique précaire qui règne en Guinée-Bissau, nous estimons que le virus Ebola représente potentiellement une grave menace, susceptible d'inverser rapidement les progrès modestes réalisés dans le pays. Nous savons que le coût des préparatifs pour la prévention de la maladie à virus Ebola est extrêmement élevé. Nous savons que pour éviter une telle éventualité, il faut déployer des services logistiques à grande échelle et un grand nombre de personnes – des personnes qualifiées –. Pour un pays comme le Ghana, cela a été un exercice coûteux, même si nous n'avons enregistré aucune incidence de cette maladie. Pour un pays comme la Guinée-Bissau, nous sommes persuadés qu'il a besoin de tout l'appui possible pour empêcher l'épidémie de s'enraciner au sein des États membres, au cas où elle se déclarait.

Nous exhortons l'ONU à aider la Guinée-Bissau à se préparer à faire face à cette épidémie le cas échéant, à court et à long terme, mais aussi à appuyer le renforcement de son système de santé publique, pour que ce pays soit en mesure de faire face à d'autres épidémies. Nous estimons qu'avec l'appui nécessaire, la Guinée-Bissau peut faire partie de la nouvelle histoire de l'Afrique qui progresse et devenir un modèle de démocratie et de bonne gouvernance. Toutefois, pour que cela devienne réalité, il est impératif que le Conseil et les États Membres de l'ONU continuent d'appuyer ses efforts de reconstruction. Par ailleurs, nous voudrions encourager le Conseil à appuyer les efforts visant à lutter contre les menaces qui pourraient faire dérailler le processus d'édification de la nation, qui s'est montré si prometteur dès le début. Nous tenons également à souligner que les activités des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile financées par les partenaires internationaux pour le développement doivent appuyer les priorités du Gouvernement bissau-guinéen.

Pour terminer, je voudrais exhorter le Conseil et nos partenaires internationaux pour le développement à continuer d'appuyer la Guinée-Bissau dans ses efforts pour faire fond sur les acquis obtenus et les consolider, consolider la paix, établir une démocratie crédible et parvenir au développement économique en participant utilement à la conférence des donateurs pour les annonces de contributions qui aura lieu en 2015. Quand je dis « utilement », j'entends par là que j'espère que les participants à cette conférence se montreront généreux.

Monsieur le Président, sur cette note, je tiens encore une fois à vous remercier de cette occasion qui m'a été donnée de prendre la parole devant le Conseil et je lui souhaite plein succès dans ses délibérations.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la situation en Guinée-Bissau dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 15 h 55.*